

## Conjoncture

L'inflation pèse sur l'activité mais l'emploi se maintient  
*Page 2*

## Agenda social

Une rentrée chargée pour les partenaires sociaux  
*Page 2*

## Événement

Le 28 septembre, des Rencontres de l'U2P inédites pour porter toutes les voix de l'économie de proximité  
*Page 3*

## Parlement

L'U2P auditionnée à l'Assemblée nationale sur le plein emploi  
*Page 3*

Twitter : @U2P\_france  
Facebook : U2PFrance  
Youtube : U2P France

Abonnez-vous aux actualités de l'U2P sur [u2p-france.fr](https://u2p-france.fr), rubrique « Recevez l'actualité de l'U2P »

## Pérenniser la gestion paritaire de l'assurance-chômage

Tout en regrettant le contenu de la lettre de cadrage adressée le premier août par le gouvernement aux partenaires sociaux, l'U2P s'est résolument engagée dans la négociation sur l'assurance-chômage.

Le chef de file de l'U2P dans cette négociation, Michel Picon, Vice-Président de l'U2P, a constaté que les hypothèses de trajectoire financière du régime évoquées dans la lettre de cadrage étaient trop optimistes, très éloignées des prévisions de l'Unédic, et que les objectifs fixés aux partenaires sociaux n'étaient pas réalistes.

En particulier la demande gouvernementale d'affectation des excédents du régime vers France Travail d'une part et vers France Compétences d'autre part est quasiment de nature à faire échouer d'office la négociation entre les partenaires sociaux.

### **L'U2P résolue**

Pour autant, l'U2P est clairement attachée au régime d'assurance-chômage et à sa gestion paritaire et souhaite relever le défi de cette négociation.

C'est le seul moyen pour que la question du retour à l'emploi du plus grand nombre, au centre de la relation entre représentants des entreprises et des salariés, ne soit pas laissée à la main de l'Etat.

### **Excédents**

Pour l'U2P, les excédents du régime d'assurance chômage doivent prioritairement aller

au désendettement du régime et à la formation par l'apprentissage qui a montré son efficacité en matière d'accès à l'emploi.

En outre, l'U2P s'opposera à toute augmentation des cotisations des entreprises, avec l'espoir d'un abaissement de la charge des entreprises. ●

**Les hypothèses de trajectoire financière du régime évoquées dans la lettre de cadrage sont trop optimistes, très éloignées des prévisions de l'Unédic.**

## À propos de l'Unédic

L'Unédic est un organisme paritaire. Il réunit à la fois des représentants des salariés et des représentants des employeurs en France. Ces partenaires sociaux pilotent l'Assurance chômage, négocient les règles et veillent à leur bonne application.

Le Conseil d'administration et le Bureau de l'Unédic, formés d'un nombre égal de représentants des salariés et des employeurs, ont la charge de la gestion et du pilotage du régime d'assurance chômage.

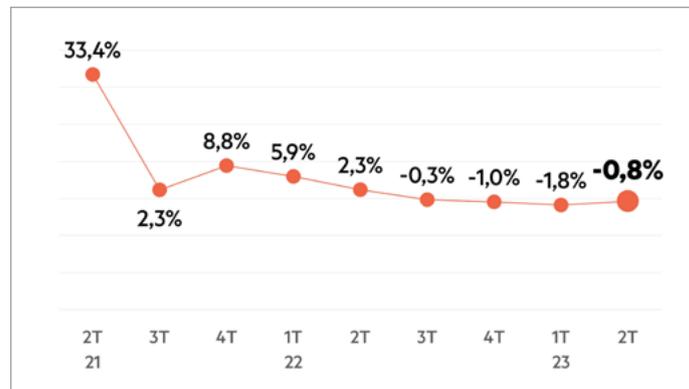


## L'inflation pèse sur l'activité mais l'emploi se maintient

En 2023, la conjoncture économique reste placée sous le signe de l'inflation. Les trimestres de rattrapage à la suite de la crise sanitaire ont été insuffisants pour permettre à la plupart des entreprises de proximité de renouer avec leurs niveaux d'activité d'avant-crise, et de reconstituer leur trésorerie. Malgré ces incertitudes, les chefs d'entreprise demeurent confiants : les entreprises de proximité continuent d'être un véritable gisement d'emplois durables.

L'année 2023 a commencé dans un contexte économique complexe, notamment marqué par une forte inflation qui a mis un coup d'arrêt au rebond vigoureux de la consommation post-crise sanitaire. L'activité des entreprises de proximité en volume (corrigée de l'évolution des prix) accuse une baisse de 0,8% au cours du printemps par rapport à la même période de 2022. Sur les douze derniers mois, elle est désormais négative (-1 %).

Seuls les professionnels libéraux enregistrent une croissance de leur activité (+1,8 %), soutenus par les bonnes performances du secteur de la santé. Du côté des artisans du bâtiment, l'évolution du chiffre d'affaires s'avère négative pour la première fois en 3 ans (-0,4 %) et ce, après plusieurs trimestres de ralentissement. Les artisans de la fabrication et des services font état eux aussi d'un repli (-1,2 %). Quant aux chefs d'entreprise de



L'évolution de l'activité des entreprises de proximité en volume marque le pas, et ce alors que l'activité exceptionnelle enregistrée en 2021 et 2022 n'était qu'un rattrapage à la suite de la crise sanitaire.

l'alimentation et de l'hôtellerie-restauration, ils enregistrent à nouveau le retrait le plus vif (-6,6 %).

### Confiance en l'avenir

Les chefs d'entreprise de proximité affichent cependant une forte résilience. Ils sont ainsi 16 % à constater une détérioration de leur trésorerie, une proportion en baisse qui s'accompagne d'une hausse de la part des

entreprises indiquant une amélioration de leur trésorerie. De même, seuls 15 % redoutent une activité moins soutenue pour le prochain trimestre, un pessimisme au plus bas depuis un an et demi.

### Recrutements résilients

Autre indicateur encourageant, 16 % des entreprises ont encore embauché au premier semestre 2023, contre 21 % au premier semestre

2022. L'artisanat du bâtiment connaît même une légère augmentation du nombre d'entreprises recruteuses, à 13 % contre 12 % en 2022. De même les employeurs déclarent avoir moins de difficultés à recruter que l'an passé (24 % versus 35 %). Les CDI représentent désormais 58 % des contrats signés, une hausse de 5 points sur un an qui se fait au détriment des CDD. Et la part de contrats d'apprentissage (9 %) continue de progresser.

« Malgré le fléchissement de l'activité économique générale, les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux apportent une nouvelle preuve de leur résilience, avec des recrutements qui se maintiennent, estime Dominique Métayer, Président de l'U2P. Il faut espérer un essoufflement progressif de la hausse des prix, de façon à redonner du pouvoir d'achat aux Français et à relancer ainsi l'activité des entreprises de proximité. » ●

## Une rentrée chargée pour les partenaires sociaux

Les organisations syndicales de salariés et les organisations patronales ont fort à faire en cette rentrée. Qu'il s'agisse de l'assurance chômage, de l'Agirc-Arrco, de l'emploi des seniors, les dossiers sont nombreux.

Outre la négociation relative à l'Assurance chômage, dont l'U2P et les autres partenaires sociaux ont reçu la lettre de cadrage du gouvernement dans le courant du mois d'août, la renégociation des règles de pilotage du régime Agirc-Arrco pour 2023-2026 est également à

**Maintenant que le cap de la réforme des retraites est passé, le gouvernement a entériné un nouvel agenda social à l'issue de la concertation entre les partenaires sociaux.**

l'ordre du jour. L'objectif est d'aboutir à un accord national

interprofessionnel au mois d'octobre. Cet accord devra notamment tirer les conséquences de la réforme du régime de retraite de base.

En parallèle, et maintenant que le cap de la réforme des retraites est passé, le gouvernement a entériné un nouvel agenda social à l'issue de la

concertation entre les partenaires sociaux.

L'emploi des seniors, la prévention de l'usure professionnelle, ainsi que le compte épargne-temps universel devraient ainsi faire l'objet de négociations paritaires, dans un délai courant jusqu'au printemps 2024. ●



## Le 28 septembre, des Rencontres de l'U2P inédites pour porter toutes les voix de l'économie de proximité

À l'occasion des Rencontres de l'U2P qui se tiendront à la Maison de la Mutualité le 28 septembre prochain, l'U2P va dévoiler son nouveau projet politique. Sept ans après sa naissance, déjà forte d'une histoire jalonnée de succès, l'U2P conserve une ambition intacte et entend approfondir sa mission au service de toutes les entreprises de proximité.

En 2016, l'U2P a vu le jour avec le regroupement de l'UPA (artisanat et commerce de proximité) et de l'UNAPL (professions libérales).

Forte de ce nouveau champ de représentation qui en a fait la première organisation représentative des travailleurs indépendants, l'U2P a vu son action couronnée de nombreux succès.

En 2020, alors que la crise sanitaire consécutive à l'épidémie de covid-19 désorganise toute l'économie mondiale, l'U2P a ainsi obtenu des dispositifs d'accompagnement

spécifiques, et en particulier un fonds dédié, pour les plus petites entreprises. Simultanément, l'U2P a soutenu indéfectiblement l'apprentissage, et obtenu qu'il bénéficie du soutien accru des pouvoirs publics pour préparer les compétences de demain.

En 2021, l'U2P remporte une large victoire aux élections des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, avec ses listes en tête dans 10 régions sur 13. En 2022, c'est encore grâce à son action que les entreprises de proximité confrontées à une hausse des coûts

de l'énergie bénéficient notamment du plafonnement des prix de l'énergie pour les plus petites entreprises.

L'U2P s'est ainsi investie sans relâche pour porter la voix de tous les chefs d'entreprise de proximité, les replacer au cœur des politiques publiques et faire valoir leurs atouts dans les transitions écologique et numérique.

Cette édition 2023 des Rencontres de l'U2P sera l'occasion de franchir un pas supplémentaire pour porter toutes les voix de l'économie de proximité. Au début de

l'année déjà, l'U2P avait élargi ses instances pour accueillir les territoires et les métiers de proximité dans toute leur diversité. L'U2P est ainsi plus que jamais déterminée à concrétiser pleinement sa vocation d'accompagner le dynamisme de l'entrepreneuriat et du travail indépendant sous toutes ses formes. ●

Programme prévisionnel et inscription aux Rencontres de l'U2P 2023 sur le site [rencontres-u2p.fr](https://rencontres-u2p.fr)

## L'U2P auditionnée à l'Assemblée nationale sur le plein emploi

L'U2P a été auditionnée le 12 septembre lors du passage en première lecture du projet de loi.

En premier lieu, l'U2P a tenu à attirer l'attention des rapporteurs sur la nécessité de renforcer l'accompagnement des plus petites entreprises, dont les ressources sont limitées en matière de recrutement, pour

atteindre le plein emploi. Elles peinent ainsi à recruter malgré des offres d'emplois pérennes. Parallèlement, l'U2P a rappelé la nécessité d'associer en profondeur les partenaires sociaux, pour que tous les dispositifs

d'accompagnement des demandeurs d'emploi soient cohérents avec les besoins effectifs des entreprises.

L'U2P a également déploré la gestion financière de France travail, et appelé à un

recentrage de ses missions sur des priorités partagées.

Plus largement, l'U2P juge que l'ambition du plein emploi est vouée à l'échec si l'État fait l'impasse sur les représentants des entreprises et des salariés. ●

## Les Brèves

**L'U2P sollicitée sur la consommation équitable et durable.** Dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par la ministre chargée des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme sur les conditions d'une consommation durable et équitable, Benoît Heilbrunn a mis sur pied un groupe d'experts chargé de réfléchir aux mesures qui permettraient de favoriser des pratiques de consommation équitable et durable. Ces propositions seront ensuite soumises à l'avis du Conseil national de la Consommation et pourraient nourrir les réflexions sur de possibles réformes au niveau français et européen. L'U2P va ainsi transmettre ses propositions, convaincue que les entreprises de proximité jouent un rôle crucial dans le développement d'une économie locale et durable, et dans l'accès à des biens et services partout sur le territoire.

**Les artisans du bâtiment alertent sur la baisse d'activité.** « Au rythme où notre activité baisse, les objectifs du Gouvernement en matière de rénovation énergétique et d'atteinte de la neutralité carbone pour le logement en 2050 ne pourront pas être tenus », a annoncé Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB (artisanat du bâtiment, membre de l'U2P) à l'occasion d'une conférence de presse de rentrée. Il a également souligné que, manifestement, les mesures de soutien au marché de la rénovation énergétique

n'étaient pas à la hauteur des enjeux ni adaptées aux ambitions annoncées par le gouvernement.

**L'aide au permis de conduire élargie aux lycéens professionnels.** Les lycéens professionnels « auront eux aussi 500 euros d'aide pour leur permis de conduire », a annoncé la Première ministre, Élisabeth Borne le mardi 20 juin 2023. Jusqu'à présent, cette aide était réservée aux apprentis. La Première ministre a par ailleurs confirmé qu'à compter de janvier 2024, il sera possible de « passer le permis de conduire et de conduire dès l'âge de 17 ans ».

**32 médailles pour les jeunes Français à la Compétition des métiers EuroSkills.** Les « étoiles » européennes ont tout donné et l'équipe de France peut s'enorgueillir de rentrer avec 32 médailles décrochées lors de la Compétition des métiers EuroSkills, à Gdansk en Pologne, par ses 42 compétiteurs. « *Ce magnifique collectif revient auréolé de titres prestigieux, emplis de fierté et d'incroyables histoires que nous aurons à cœur de partager* », s'est enthousiasmée Florence Poivey, Présidente de WorldSkills France. À l'issue de 3 jours de compétition, la France se hisse ainsi sur le podium des nations européennes, à la deuxième place. Un résultat prometteur dans la perspective de la 47<sup>e</sup> compétition mondiale WorldSkills, qui se tiendra à Lyon du 10 au 15 Septembre 2024. ●

## Sur les réseaux sociaux

**En dépit d'une lettre de cadrage contestable l'U2P est résolument entrée dans la négociation d'assurance-chômage avec la volonté de conforter la gestion paritaire du régime.**

@U2P\_FRANCE — X (EX-TWITTER) — 13 SEPTEMBRE 2023

## L'Agenda

### 6 septembre

Réunion du Conseil exécutif de l'U2P.

### 13 septembre

Participation du Vice-Président de l'U2P Jean-Christophe Repon et du Secrétaire général à une réunion de négociation sur l'Agirc-Arrco.

### 14-16 septembre

47<sup>e</sup> édition de la Compétition nationale des WorldSkills France, à Lyon.

### 18 septembre

Rencontre des Vice-Présidents de l'U2P Michel Picon et Jean-Christophe Repon et du Secrétaire général de l'U2P avec Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion.

### 20 septembre

Participation du Vice-Président de l'U2P Jean-Christophe Repon et du Secrétaire général à une réunion de négociation sur l'Agirc-Arrco.

### 27 septembre

Audition du Secrétaire général de l'U2P par la commission des affaires sociales du Sénat dans le cadre des travaux sur la transposition de l'accord national interprofessionnel relatif au partage de la valeur au sein de l'entreprise.

### 28 septembre

Les Rencontres de l'U2P 2023.



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 15 septembre 2023

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Dominique Métayer | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

#### CAPEB

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

#### CGAD

Confédération Générale de l'Artisanat des Métiers en Détail

#### CNAMS

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services

#### UNAPL

Union Nationale des Professions Libérales

#### CNATP

Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage